



Qu'est-ce qu'un établissement public ?

Dernière modification : 25 juillet 2024

Les établissements publics sont des structures qui remplissent des missions de service public. Quel est leur statut ? Selon quels principes fonctionnent-ils ? Le point en infographie.

Qu'est-ce qu'un établissement public ?

Trois principes



Il est rattaché
à l'État ou
à une collectivité
(région, département
ou commune)



Sa mission
est clairement
définie et délimitée



Il a une certaine
autonomie liée
à son statut
de personne morale
(budget propre...)

Deux types principaux d'établissements publics



EPA

(Établissement public
à caractère administratif)

- Soumis au droit public administratif
- Composé d'agents publics

Ex. : France Travail,
certains musées nationaux



EPIC

(Établissement public
à caractère
industriel et commercial)

- Soumis à la comptabilité privée
- Composé d'un personnel géré par le droit privé

Ex. : RATP,

(Le Louvre...)

théâtres nationaux

© DILA 2024